

Variation intra et inter-langue Morpho-phonologie du *rendaku* en japonais et du *sai-sios* en coréen*

Laurence Labrune**

Le rendaku en japonais et le sai-sios en coréen sont des procès morpho-phonologiques de jonction affectant la consonne initiale du deuxième constituant d'un composé, laquelle subit soit une sonorisation (rendaku), soit une fortition ou une gémination (sai-sios). L'article passe en revue les multiples paramètres favorisant ou bloquant l'apparition du rendaku ou du sai-sios à travers une approche contrastive et comparative, et examine la nature phonologique des obstruantes sonores en japonais et des consonnes fortes en coréen. Celles-ci sont analysées comme des segments de contour.

Rendaku in Japanese and sai-sios in Korean are juncture morphophonological processes affecting the initial consonant of the second component of a compound, which undergoes voicing (rendaku) and reinforcement or gemination (sai-sios). This paper reviews the numerous parameters triggering or blocking the apparition of rendaku / sai-sios through a contrastive and comparative approach, and examines the phonological nature of sonorant obstruents in Japanese and fortis consonants in Korean. Both types of consonants are analysed as contour segments.

* Des versions successives de ce travail ont été présentées aux universités de Bordeaux 3, Toulouse-Le Mirail, et Tsukuba au cours de l'année 1997. Je tiens à exprimer ma gratitude à Junko Abe, Phyoung-ho An, Saburô Aoki, Injoo Choi-Jonin, François Dell, Jacques Durand, Elsa Gomez-Imbert, Naoya Hiraide, Mi-Young Kang, Marc Plénat, dont les remarques m'ont été précieuses. Je remercie aussi tout particulièrement Tomoaki Takayama, grâce à qui j'ai pu me procurer bon nombre des documents japonais utilisés pour cet article.

** Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3 et ERSS (UMR 5610, CNRS / Université Toulouse II).

1. Introduction

Le *rendaku* en japonais et le *sai-sios* en coréen consistent chacun en une altération phonologique se produisant à la frontière de deux morphèmes pleins entrant dans la formation d'un composé par concaténation. Ils affectent la consonne initiale du second constituant.

Le *rendaku* se traduit par la sonorisation d'une obstruante ; le *sai-sios* par le renforcement d'une obstruante ou la gémination d'une sonante :

- (1) *RENDAKU* : sonorisation d'une obstruante à l'initiale du second constituant.
- | | | |
|----|-----------------------------|-------------------------|
| a. | <i>kawa</i> + <i>kisi</i> | <i>kawagisi</i> |
| | « rivière » + « bord » | « berge d'une rivière » |
| b. | <i>yaki</i> + <i>sakana</i> | <i>yakizakana</i> |
| | « griller » + « poisson » | « poisson grillé » |
- (2) *SAI-SIOS* : renforcement (tensification / glottalisation¹) d'une obstruante ; gémination d'une sonante à l'initiale du second constituant.
- | | | |
|----|--------------------------|-------------------------|
| a. | <i>ne</i> + <i>ka</i> | <i>nek'a</i> |
| | « rivière » + « bord » | « berge d'une rivière » |
| b. | <i>pata</i> + <i>mul</i> | <i>patammul</i> |
| | « mer » + « eau » | « eau de mer » |

Le *rendaku* en japonais et le *sai-sios* en coréen présentent de grandes similarités tant par leurs fonctions respectives, la nature des procès phonologiques qu'ils mettent en oeuvre, que par les conditions d'application auxquels ils sont soumis. Curieusement, s'ils ont chacun fait l'objet de nombreuses études dans leurs pays respectifs ou à l'étranger, ils n'ont, à notre connaissance, jamais donné lieu à la moindre comparaison avant ce travail.

Il s'agit ici d'examiner comment deux langues géographiquement, typologiquement, et sans doute génétiquement proches, mais disposant pourtant de systèmes phonologiques fort différents, mettent en oeuvre, à travers le *rendaku* et le *sai-sios*, des mécanismes comparables et soumis aux mêmes types de contraintes, pour parvenir à leurs fins et signaler la composition.

Les langues coréenne et japonaise sont, sans aucun doute, apparentées, encore que la question de leurs origines soit loin d'être élucidée. Mais ce n'est pas de parenté génétique, ni même de typologie, dont il s'agit ici. On s'intéressera plutôt aux modalités de la variation, qu'elle soit intra-langue ou inter-langue, et à ses paramètres. Car le *rendaku* en japonais et le *sai-sios* en

¹ La description phonétique de ce phénomène varie : pour certains, il s'agit d'une glottalisation (constriction / tension laryngale), pour d'autres, d'une tensification. Nous adopterons ici le terme de « renforcement » qui reflète assez bien le statut phonologique de ces consonnes, bien que celui-ci soit sujet aussi à controverse.

coréen se présentent comme des lieux de flottement, de variation. Cette variation s'observe d'abord à l'intérieur d'une même langue, soit que celle-ci admette dans son système deux modes de composition distincts, l'un avec *rendaku / sai-sios*, l'autre sans *rendaku / sai-sios* - l'un ou l'autre de ces procès s'appliquant de façon exclusive pour une forme donnée -, soit qu'elle présente pour un même dérivé par composition, deux formes concurrentes, avec et sans *rendaku / sai-sios*, chacune attestée. Ces fluctuations se retrouvent comme amplifiées lorsque l'on compare les deux langues. On observe alors que l'une applique systématiquement ce que l'autre n'applique qu'occasionnellement, ou qu'elle l'applique tout aussi systématiquement, mais sous des conditions plus strictes. Le *sai-sios* et le *rendaku* apparaissent, chacun dans leur système, comme des lieux de confrontations entre plusieurs forces, ce qui explique sans doute la complexité du problème, les variations observées, et les difficultés rencontrées pour en rendre compte.

Il est clair que le *rendaku*, d'une part, et le *sai-sios*, d'autre part, constituent déjà chacun en soi des phénomènes d'une incroyable complexité. Les rapprocher, les confronter, c'est donc prendre le risque de compliquer encore les problèmes. Mais c'est aussi l'occasion, par une sorte d'effet miroir, d'en renouveler l'approche, de prendre du recul, afin d'ouvrir, peut-être, une nouvelle perspective aux recherches futures. Faire la part entre ce qui relève du constant, de l'invariable, (du nécessaire ?) dans les deux langues, et ce qui peut être considéré comme contingent, ou particulier, à l'un des systèmes peut permettre, nous semble-t-il, d'appréhender les phénomènes en question d'une manière nouvelle.

A plus long terme, un objectif se dessine : ce serait de parvenir à un traitement théorique de plus grande envergure de la variation intra et inter-langue, inspiré par exemple de celui mené par Anttilla et Cho (1998) dans le cadre de la Théorie de l'Optimalité, en dégageant les contraintes liées aux problématiques du *rendaku* et du *sai-sios*, en liaison avec leur nature phonologique, et en étudiant les interactions avec des contraintes d'ordre morphologique, sémantique, syntaxique et lexical. Cependant, devant la complexité du problème, le nombre et la variété des contraintes, nous ne sommes pas en mesure de mener une telle étude pour le moment. Nous nous en tiendrons donc, dans l'immédiat, à un double objectif :

- décrire un cas de variation particulièrement complexe, et ayant jusqu'à présent résisté aux analyses les plus poussées, à travers l'examen détaillé des paramètres de cette variation, à la fois dans chacune des deux langues indépendamment l'une de l'autre, et aussi, par une approche contrastive, à travers les deux langues. Cela, sans rien occulter, et en travaillant à partir de données aussi complètes que possible, provenant de travaux japonais, coréens et occidentaux.

- resituer le problème morphologique du *rendaku* et du *sai-sios* dans les problématiques plus phonologiques, respectivement, du voisement en japonais, et de la fortition en coréen, afin de proposer un cadre d'interprétation commun aux deux phénomènes. Cette interprétation se fera à partir de l'examen de la nature phonologique du voisement en japonais et celle de la fortition en coréen, dont nous voudrions démontrer qu'elles s'expliquent par des représentations phonologiques comparables car complexes (segments de contour). Nous verrons que ces types de consonnes présentent bien des propriétés curieuses dans la phonologie et la morphologie de chacune des deux langues, et que de surcroît, en dépit de leurs différences phonétiques, ces propriétés ne sont pas sans présenter de grandes similitudes d'une langue à l'autre.

Nous considérons en effet que c'est d'abord au niveau des propriétés inhérentes de ces consonnes - dont on tentera de saisir la structure à travers leurs représentations phonologiques - que se trouve l'une des clés de la compréhension du *rendaku* et du *sai-sios*. Une deuxième clé se trouve très certainement dans l'interaction de contraintes sémantiques, syntaxiques et morphologiques et leur ordonnancement partiel.

Le présent travail se compose de deux grandes parties : la première, consacrée au japonais², présente le fonctionnement du *rendaku* et les contraintes pesant sur son apparition, puis s'intéresse aux différentes propriétés des obstruantes sonores en japonais, pour proposer une nouvelle interprétation du statut morpho-phonologique du *rendaku*. La seconde partie, organisée sur le même modèle, traite du coréen : on y expose le fonctionnement du *sai-sios* et les contraintes auxquelles il se voit soumis, ainsi que les différentes propriétés des consonnes fortes en coréen, avant d'aborder la question de la nature phonologique de ces consonnes et celle du statut morpho-phonologique du *sai-sios*. La conclusion, complétée par deux tableaux synthétiques, revient sur les similarités et les correspondances entre le *rendaku* et le *sai-sios* à travers une approche contrastive.

² L'ordre de présentation - japonais puis coréen -, que nous avons adopté est celui qui nous semble le mieux répondre aux besoins de l'exposé, destiné à des lecteurs non-spécialistes de japonais ou de coréen. Il a semblé préférable d'introduire d'abord le phénomène du *rendaku* en japonais, moins complexe, quant à la nature du phénomène en jeu, puis ensuite celui du *sai-sios* coréen, langue dont la phonologie est de surcroît beaucoup moins familière au public francophone.

2. Le japonais

2.1. Inventaire segmental

Le japonais (fond Yamato « indigène » et fond sino-japonais)³ comprend l'inventaire segmental suivant :

- voyelles : a, i, u, e, o ;
- consonnes : p, b, m, t, d, n, r, s, z, ʃ, ʒ, tʃ, k, g, h, j, w (+ ɲ dans certaines variétés) ;
- segments spéciaux (en seconde more d'une syllabe lourde) : longueur vocalique, gémation, nasale générique, vocoïde palatale.

2.2. Le *rendaku*

2.2.1. Généralités

Le *rendaku* (littéralement « sonorisation d'enchaînement ») consiste en une sonorisation de l'obstruante initiale d'un morphème formant le second constituant d'un composé⁴. Il affecte les consonnes suivantes :

[k, s, t, h, ʃ, tʃ] devenant respectivement [g, z, d, b, ʒ, ʒ]⁵

Dans le cas où le second élément de la composition commence par un segment autre que ceux qui viennent d'être cités (consonne déjà sonore, ou voyelle), aucune transformation ne se produit.

2.2.2. Caractère aléatoire du *rendaku*

Quelques exemples suffiront à démontrer le caractère aléatoire de l'apparition du *rendaku*. Ainsi, le terme désignant l'un des deux syllabaires du japonais, le *katakana*, voit l'obstruante initiale du second composé demeurer sourde en

³ Certains segments apparus récemment sous l'influence d'emprunts à des langues étrangères, principalement l'anglais, sont laissés de côté ici, car ils ne sont pas concernés par le phénomène du *rendaku*.

⁴ Comme le montrent Itô et Mester (1986), le *rendaku* s'applique cycliquement au constituant de droite de la structure la plus profonde :

a. *ori + kami* → *origami*

« plier » + « papier » « papier plié »

b. *origami + tana* → *origamidana*

« étagère » « étagère à papiers pliés »

c. *origamidana + tukuri* → *origamidandukuri*

« fabriquer » « fabrication d'une étagère à papiers pliés »

[[[[ori]gami]dana]dukuri]

⁵ /b/ se comporte comme la correspondante sonore de /h/ en japonais. Ceci s'explique par le fait que /h/ dérive historiquement de */p/. L'affriquée tʃ se sonorise en ʒ en japonais standard, (dʒ dans certains dialectes).

composition, alors que le nom de l'autre syllabaire, le *hiragana*, présente un *rendaku*. Et les exemples de ce type sont nombreux.

- | | | | | |
|-----|----|---|--|---------------------|
| (3) | a. | <i>kata + kana</i>
« côté » + « lettre » | <i>katakana</i>
« <i>katakana</i> » | * <i>katagana</i> |
| | b. | <i>hira + kana</i>
« plat » + « lettre » | <i>hiragana</i>
« <i>hiragana</i> » | * <i>hirakana</i> |
| (4) | a. | <i>hito + koto</i>
« un » + « parole » | <i>hitokoto</i>
« une parole » | * <i>hitogoto</i> |
| | b. | <i>hitori + koto</i>
« seul » + « parole » | <i>hitorigoto</i>
« monologue » | * <i>hitorikoto</i> |

On trouve aussi de nombreux exemples témoignant d'une variation intralingue, où les deux modes de composition, avec et sans *rendaku*, existent, sans qu'une différence de sens ni même d'emploi entre les deux dérivés ne puisse être dégagée :

- | | | | |
|-----|----|---|--|
| (5) | a. | <i>waru + kuti</i>
« mauvais » + « bouche » | <i>warukuti / waruguti</i>
« médisance » |
| | b. | <i>kenkyû + syo</i>
« recherche » + « lieu » | <i>kenkyûsyo / kenkyûzyo</i>
« centre de recherches » |
| | c. | <i>nori + tuke</i>
« colle » + « mettre (forme Nom.) » | <i>norituke / noriduke</i>
« collage » |

Quelques *tendances*, ou *facteurs favorables* à l'apparition du *rendaku* semblent cependant pouvoir être identifiés.

2.2.3. Facteurs favorisant l'apparition du *rendaku*

2.2.3.1. Le *rendaku* apparaît de préférence dans les mots du lexique Yamato (« indigène »)

- | | | | |
|-----|----|--|---|
| (6) | a. | <i>kawa + kisi</i>
« rivière » + « bord » | <i>kawagisi</i>
« berge » |
| | b. | <i>ao + sora</i>
« bleu » + « ciel » | <i>aozora</i>
« ciel bleu » |
| | c. | <i>me + tama</i>
« œil » + « boule » | <i>medama</i>
« globe oculaire » |
| | d. | <i>hana + ti</i> [tʃi]
« nez » + « sang » | <i>hanadi</i> [hanaʒi]
« saignement de nez » |
| | e. | <i>budô + hatake</i>
« raisin » + « champ » | <i>budôbatake</i>
« vignoble » |

On le rencontre beaucoup moins fréquemment dans des mots d'origine sino-japonaise :

Rendaku en japonais et sai-sios en coréen

- (7) a. *ao + syasin* *aozyasin*
 « bleu » + « photographie » « plan, avant-projet »
b. *kabusiki + kaisya* *kabusikigaisya*
 « action » + « entreprise » « société anonyme »

Il est encore plus rare dans les emprunts à des langues occidentales, où il ne survient que dans des mots qui ne sont plus perçus comme d'origine étrangère, totalement assimilés au fond Yamato. Dans l'exemple ci-dessous, *kappa* est un vieil emprunt au portugais :

- (8) a. *ama + kappa* *amagappa*
 « pluie » + « cape » « vêtement de pluie »

2.2.3.2. Le rendaku apparaît beaucoup plus volontiers lorsque le premier élément se termine par la nasale moraique *n* (/N/)

- (9) a. *hon + tana* *hondana*
 « livre » + « planche » « étagère à livres »
b. *han + hiraki* *hanbiraki*
 « moitié » + « ouvrir » « entr'ouvert »
c. *kan + sya* *kanzya*
 « maladie » + « personne » « patient »

2.2.3.3. Le rendaku apparaît systématiquement dans les redoublements à valeur de pluriel et d'itération

- (10) a. *hito + hito* *hitobito*
 « homme » + « homme » « les gens »
b. *kuni + kuni* *kuniguni*
 « pays » + « pays » « les différents pays »
c. *kaesu + kaesu* *kaesugaesu*
 « répéter » + « répéter » « continuellement »

123

Remarque : dans les redoublés à valeur distributive, on observe une variation ; le *rendaku* tantôt se produit, tantôt ne se produit pas :

- (11) a. *sore + sore* *sorezore* **soresore*
 « ceci » + « ceci » « chaque objet »
b. *hitori + hitori* *hitorihitori* **hitoribitori*
 « un homme » + « un homme » « chaque personne »

Dans les redoublés onomatopéiques ou idéophoniques, en revanche, le *rendaku* ne survient jamais.

Malheureusement, ces quelques règles sont loin de rendre compte de tous les cas d'occurrence du *rendaku*. Comme le fait observer Yamaguchi (1988), il

Il n'existe aucune exception.

2.2.4.7. Dans les composés exprimant la coordination

(20) a. *yama + kawa* *yamakawa*
« montagne » + « rivière » « montagnes *et* rivières »

mais

b. *yama + kawa* *yamagawa*
« montagne » + « rivière » « rivière *de* montagne »

(21) a. *yomi + kaki* *yomikaki*
« lire » + « écrire » (formes Nom.) « lecture et écriture »

Il n'existe aucune exception.

2.2.4.8. Dans de nombreux composés verbaux (Verbe + Verbe)

(22) a. *wakati + kaku* *wakatikaku* (VERBE)
« séparer » + « écrire » « écrire en laissant des blancs entre les mots »

mais

b. *wakati + kaki* *wakatigaki* (NOM)
« séparer » + « écriture » « fait d'écrire en laissant des blancs entre les mots »

Nombre d'exceptions apparentes au *rendaku* sont d'ailleurs des composés verbaux de ce type.

2.2.4.9. Quand le premier élément est complément d'objet direct du second

Il semble s'agir plutôt là d'une tendance : le *rendaku* se produit moins facilement quand le premier élément est COD du second que lorsqu'il est complément de moyen, de lieu, etc.

(23) a. *e + kaki* *ekaki*
« dessin » + « tracer (forme Nom.) » « dessin »

mais

b. *hude + kaki* *hudegaki*
« pinceau » + « tracer (forme Nom.) » « écriture au pinceau »

c. *mesi + taki* *mesitaki*
« riz » + « cuire (forme Nom.) » « cuisson du riz »

mais

d. *mizu + taki* *mizudaki*
« eau » + « cuire (forme Nom.) » « cuisson à l'eau »

2.3.4. Gémiation interdite

Les obstruantes sonores ne peuvent être gémées dans les mots Yamato et sino-japonais.

2.3.5. Développement à partir d'un groupe Nasale + Obstruante

Certaines obstruantes sonores intervocaliques se sont développées à partir de groupes consonantiques comportant un premier segment nasal :

- | | | | | |
|------|-----------------------|--------------|------------------------|-------------|
| (25) | X ^e siècle | | XX ^e siècle | |
| | a. <i>humite</i> | <i>hunde</i> | <i>hude</i> | « pinceau » |
| | b. <i>kamipe</i> | <i>kambe</i> | <i>ko:be</i> | « Kôbe » |

2.3.6. Fréquence à l'initiale des noms de la faune et de la flore

Un grand nombre de mots commençant par une obstruante sonore sont des noms d'animaux ou de végétaux :

- | | | | | |
|------|---------------------|--|------------------------|--|
| (26) | a. <i>bora</i> | | d. <i>gama</i> | |
| | « mulot (poisson) » | | « crapaud », « typha » | |
| | b. <i>dani</i> | | e. <i>zarigani</i> | |
| | « puce de tatami » | | « écrevisse » | |
| | c. <i>buna</i> | | f. <i>buta</i> | |
| | « hêtre » | | « cochon » | |

2.3.7. Grande instabilité

En diachronie et en synchronie, on observe de nombreux passages de la sourde à la sonore, et vice versa (le symbole / indique une variation en synchronie ; le symbole → une variation en diachronie) :

- (27)
- | | | |
|----|---------------------------------|--------------------------|
| a. | <i>hota / bota / hoda</i> | « bois de chauffage » |
| b. | <i>hoe / boe</i> | « branche » |
| c. | <i>sitatudumi / sitadutumi</i> | « claquement de langue » |
| d. | <i>tôboku</i> → <i>tôhoku</i> | « Province du nord-est » |
| e. | <i>tenga</i> → <i>tenka</i> | « tout le pays » |
| f. | <i>abureru</i> → <i>ahureru</i> | « déborder » |

g. *kamigakura* → *kamikagura*
« danse sacrée »

2.4. Nature morpho-phonologique du *rendaku*

Pour Komatsu (1981) la fonction première du *rendaku* est de signaler la composition. Etant donné qu'aucun mot du lexique Yamato ne commence par une obstruante sonore, la présence d'une sonorisation sur la consonne initiale normalement sourde du second constituant indique que cette consonne n'est plus initiale, et partant, que le constituant n'est plus indépendant. Cette vue est fréquemment défendue par les grammairiens japonais.

Pour Itô et Mester (1986), le *rendaku* consiste en une opération morphologique d'insertion d'un auto-segment [+voisé] : « Rendaku itself is a morphological process inserting a [+voi] autosegment ». Cet autosegment est relié à une position segmentale non-syllabée.

L'approche que nous adopterons s'inspire de celle de Itô et Mester (1986), mais nous proposons de considérer qu'il s'agit d'un autosegment [nasal] et non [voisé]. En effet, pour nous, le voisement des obstruantes en japonais est la manifestation phonétique d'une nasalité phonologique sous-jacente.

Plusieurs arguments viennent étayer cette hypothèse :

- les obstruantes sonores étaient réalisées comme des prénasalisées en japonais ancien, et le sont toujours dans certains dialectes actuels.
- le *rendaku* peut être vu dans certains cas comme un fossile de la particule de détermination *no* (Vance 1982)⁷, ou le fossile d'une autre particule comportant soit une nasale (comme *ni*, marquant l'agent, le destinataire, le locatif, l'attributif, etc.), soit une obstruante sonore (comme *de*, marquant le lieu ou le moyen) ce qui expliquerait qu'il n'apparaisse pas dans les composés par coordination, dans les composés du type COD + Verbe, ou dans les onomatopées et idéophones, où il n'y a aucune raison syntaxique ou sémantique de supposer à un niveau quelconque de la dérivation, la présence d'une particule comme *no*, *ni* ou *de* (Hirano 1974, cité par Takayama M. 1992). Ainsi, par exemple :

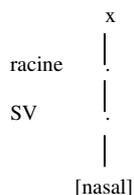
- (28) a. *yamakawa* = [yama] + [kawa]
« montagnes et rivières »
b. *yamagawa* = [yama] no [kawa]
rivière de montagne »
(*yamanokawa* > *yamankawa* > *yamangawa* > *yamagawa*)

⁷ En japonais ancien, cette particule de détermination était honorifique, et opposée à *ga* non-honorifique. Il est important de le signaler, car on verra que le *sai-sios* coréen est également à rapprocher d'une ancienne particule de détermination honorifique.

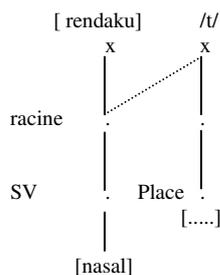
Cette analyse permettrait en outre de rendre compte de façon plus convaincante du statut spécial des obstruantes sonores en japonais, dont les principales caractéristiques ont été énumérées en 2.3.

Nous supposons donc que la réalisation de la sonorité en surface s'explique dans le cas des obstruantes par la présence d'une spécification de nasalité dans leur structure interne. Pour nous, l'opposition sourde / sonore en japonais se ramène, dans les mots Yamato, à une opposition orale / nasale. On expliquera donc l'apparition du *rendaku* par la présence d'un autosegment [nasal] dépendant d'un noeud de Voisement Spontané (SV, Piggott 1992), lequel est doublement associé, d'une part à un noeud-racine qui lui est propre, d'autre part au noeud-racine de l'obstruante à sa droite, laquelle devient sonore par propagation du trait nasal. La position prosodique correspondant originellement à l'élément nasal se trouve effacée au fil de l'évolution par un processus de réduction du nombre de positions prosodiques. Les positions effacées sont celles qui correspondent à la deuxième more d'une syllabe lourde (occupée en japonais par les segments spéciaux que sont la gémination, la nasale-more, la longueur vocalique).

a. Structure interne de l'autosegment Nasal de *Rendaku* :

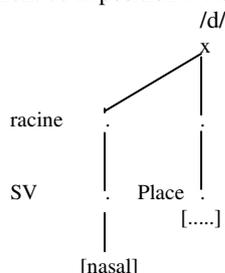


b. *Rendaku* de /t/ (ajout de l'autosegment de *rendaku* avant la consonne /t/) :



Rendaku en japonais et sai-sios en coréen

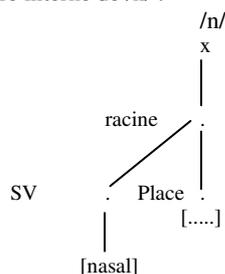
c. Effacement de la position x vide :



Pour la structure interne des segments, nous nous inspirons de Clements et Hume (1995). Nous supposons cependant l'existence d'un noeud « Spontaneous Voicing (SV) » selon la proposition de Piggott (1992).

Ce qui, dans notre analyse, distingue une obstruante sonore de la nasale de même point d'articulation, c'est que la première possède deux noeuds-racine alors que la seconde n'en a qu'un :

d. Structure interne de /n/ :



Le non-effacement du x vide avant une obstruante sonore entraîne une réalisation par prénasalisation, et explique les doublets du type /kobu/ (2 mores) vs /koNbu/ (3 mores) « laminaire », ou /tobi/ (2 mores) vs /toNbi/ (3 mores) « milan ». On sait, notamment grâce aux transcriptions jésuites du XVI^e siècle, qu'une telle réalisation des obstruantes voisées était répandue dans le japonais d'alors (*Nangasaqui* pour *Nagasaki*, *vareranga* pour *wareranga*, etc.).

En outre, les séquences NC présentent beaucoup de similarités en japonais avec les séquences géminées CC, ainsi que le rappelle Angoujard (1997 : 178). Notamment, le *rendaku* alterne parfois avec une gémination consonantique (Takayama T. 1995) :

- (29) a. *migi + kawa* *migigawa / migikkawa*
 « droite » + « côté » « côté droit »
 b. *de + ha* *deba / deppa*

« sortir » + « dent »	« dents en avant »
c. <i>hitori + ko</i>	<i>hitorigo / hitorikko</i>
« un » + « enfant »	« enfant unique »

La nasalité phonologique reçoit l'implémentation phonétique d'un voisement en japonais standard (mais d'une prénasalisation en japonais ancien et dans certains dialectes actuels). Les obstruantes sonores du japonais peuvent donc être vues comme des segments lourds à structure interne complexe : à une position squelettale, elles associent deux noeuds-racine. De telles structures complexes connaissent fréquemment des contraintes de distribution et de cooccurrence (pharyngales en arabe, aspirées en grec ancien). En japonais, il y a blocage du *rendaku* quand une telle structure lourde est déjà présente dans le mot⁸.

⁸ Cette analyse permet de résoudre le « paradoxe du voisement en japonais » (Itô et Mester 1986), à savoir que le voisement est phonologiquement actif dans les consonnes nasales puisqu'il se propage sur le suffixe de passé (exemple *sin-+ta* = *siNda* « mourir + Passé ») mais inactif dans les cas de *rendaku* puisqu'il ne bloque pas son application. Il faut donc trouver un moyen de rendre compte de cette différence entre les nasales et les obstruantes. Auparavant, les deux approches proposées pour traiter certains aspects du voisement en japonais aboutissaient toutes deux à une contradiction :

a. Approche de la spécification minimale : les traits inactifs ne sont présents dans la représentation initiale que s'ils sont contrastifs ; [voisé] serait donc absent dans la représentation des nasales car il y est redondant. Cette analyse permet de comprendre pourquoi le *rendaku* s'applique dans le cas où le second morphème contient *w, y, r, m, n* : la spécification [voisé] étant absente dans la représentation de ces segments, elle ne peut bloquer le *rendaku*. En revanche, un problème surgit avec l'assimilation de voisement à partir d'une nasale ou d'une obstruante sonore qu'on observe dans la morphologie verbale :

<i>sin- + ta</i>	<i>siNda</i>
« mourir » Accompli	« mourut »

Pour pouvoir se propager, un trait doit être présent, donc, [voisé] serait présent dans la représentation initiale des nasales et des obstruantes sonores.

b. Approche de la spécification maximale des traits actifs et inactifs : [voisé] serait spécifié même sur les sonantes. Cette analyse rend compte de l'assimilation sur les suffixes *-te* et *-ta* : *sin-+ta* = *siNda*.

Mais elle rencontre un problème pour expliquer le *rendaku* : en effet dans *ori + kami* = *origami* le voisement n'est pas bloqué par le *m*, alors qu'il l'est par *z* dans *kamikaze* :

<i>o r i + k a m i</i>	<i>o r i g a m i</i>
[+voix]	[+voix] [+voix]
<i>k a m i + k a z e</i>	<i>k a m i k a z e</i>
[+voix]	[+voix]

Cette contradiction disparaît si l'on considère que le voisement est la manifestation de surface d'une nasalité phonologique.

3. Le coréen

Le coréen comprend l'inventaire segmental suivant :

- voyelles : i i̇ u e o ε ə a

- consonnes : p p' p^h, t t' t^h, c c' c^h, k k' k^h, s s', h, m, n, ŋ, l, w, j

Le trait le plus remarquable du système consonantique coréen est constitué par la présence de trois séries d'obstruantes : douces, fortes (glottalisées / tendues), aspirées. Ces consonnes sont soumises à de fréquentes et complexes modifications de surface (assimilations, neutralisations). Seules seront rappelées ici celles liées à la problématique du *sai-sios*.

Les obstruantes /p t c k s/ présentent les variantes combinatoires suivantes :

- Elles sont douces et sourdes à l'initiale de mot : respectivement [p t c k s]

- Elles se sonorisent entre deux sonores (sauf /s/ qui reste sourd) : [b d ʃ g]

- (30) a. /kata/ [kada]
 « aller »
 b. /kanta/ [kanda]
 « aller (forme terminale) »
 c. /pul/ +/kwa/ [pulgwa]
 « feu » « et » « et le feu »
 d. /pap/ + /i/ [pabi]
 « riz » + Sujet

Elles sont non-relâchées en finale de syllabe ailleurs qu'avant voyelle ou avant sonante : /p t c k s / → [p[̚] t[̚] c[̚] k[̚] s[̚]] (noter la neutralisation des coronales /t/, /c/ et /s/ en [t[̚]]).

- (31) a. /pap/ [pap[̚]]
 « riz »
 b. /os/ [ot[̚]]
 « vêtement »
 c. /nac/ [nat[̚]]
 « jour »

Le voisement est donc non-distinctif en coréen. Les obstruantes sonores existent au niveau phonétique mais ne sont que des variantes combinatoires des consonnes douces.

Les aspirées [p^h t^h c^h k^h] se réduisent également à [p[̚] t[̚] c[̚] k[̚]] en finale de syllabe.

- (32) a. /k'oc^h/ [k'ot[̚]]
 « fleur »

- b. /pat^h/ [pat^ʰ]
 « champ »

Une consonne douce se fortifie automatiquement après une obstruante. Nous parlerons dans ce cas de fortition combinatoire (*Post Obstruent Tensing*). Cette règle de nature phonétique ne souffre aucune exception.

- (33) a. /pap/ + /sot^h/ [pap^ʰs^ʰot^ʰ]
 « riz » + « marmite » « marmite à riz »
 b. /os/ + /to/ [ot^ʰt^ʰo]
 « vêtement » + « aussi » « le vêtement aussi »
 c. /møk/ + /ko/ [møk^ʰk^ʰo]
 « manger » + « et (Suff.) » « manger et ... »
 d. /pap/ + /kilis/ [pap^ʰk^ʰirit^ʰ]
 « riz » + « bol » « bol à riz »

3.1. Le *sai-sios*

3.1.1. Généralités

Le *sai-sios*, littéralement « s intercalaire » ou « s de liaison », constitue incontestablement le problème le plus épineux de la morpho-phonologie du coréen moderne. A maints égards, il apparaît encore plus complexe que le *rendaku* japonais.

L'emploi du terme « *sai-sios* » provient de la pratique graphique qui consistait⁹ à ajouter la consonne *s* entre deux noms formant un composé, pour marquer ce qui aujourd'hui correspond à la fortition de la consonne initiale du deuxième élément.

Cette appellation peut être trompeuse, puisque d'une part, tous les cas de fortition ne sont pas notés par la graphie actuelle, et que, d'autre part, l'insertion d'un *sai-sios* peut se traduire aussi par la gémination d'une nasale, dans les cas où une telle consonne est présente à l'initiale du second constituant. Le terme de *sai-sios* désigne donc à strictement parler un graphème, mais, suivant la tradition grammaticale coréenne, nous l'utiliserons pour renvoyer aux processus morpho-phonologiques se produisant lors d'une composition par concaténation.

⁹ Notation actuelle : en Corée du Sud, la présence du *sai-sios* est notée à l'aide de la lettre <s> lorsque le premier élément de la composition se termine par une voyelle (ex : <k'es . ip^h> [k'ennip^ʰ] « feuille de sésame ») et que le second commence par une nasale ou une obstruante douce. Dans les autres cas, sa présence n'est pas notée par la graphie. En Corée du Nord, la présence du *sai-sios* n'est plus jamais notée à l'heure actuelle, mais elle l'était jusqu'en 1966, dans tous les cas, à l'aide du symbole ' , placé entre les deux constituants.

Le *sai-sios* consiste phonologiquement en la fortition d'une obstruante ou en la gémination d'une sonante, présente à l'initiale du second constituant d'un composé. Il affecte les consonnes obstruantes /p c t k s/ qui deviennent respectivement [p' c' t' k' s'] (exemples 34 a à d), et les sonantes /m/ et /n/ qui subissent une gémination : [mm] [nn] (exemples 35 a à c) :

- | | | |
|---------|---|------------------------------|
| (34) a. | /nε/ + /ka/ | [nek'a] |
| | « rivière » + « bord » | « berge » |
| b. | /pi/ + /sok/ | [pis'okʷ] |
| | « pluie » + « dans » | « sous la pluie » |
| c. | /mul/ + /tok/ | [mult'okʷ] |
| | « eau » + « jarre » | « verseau » |
| d. | /p'alle/ + /pinu/ | [p'allep'inu] |
| | « lessive » + « savon » | « poudre à laver (lessive) » |
| (35) a. | /pata/ + /mul/ | [padammul] |
| | « mer » + « eau » | « eau de mer » |
| b. | /pe/ + /nole/ | [pennore] |
| | « bateau » + « chant » | « chant de marins » |
| c. | /k'ε/ + /nip ^h / ¹⁰ | [k'ennipʷ] |
| | « sésame » + « feuille » | « feuille de sésame » |

Lorsque le premier élément du composé se termine par [p' t' k'] et que le second commence par /p, t, s, c, k/ la fortition se produit obligatoirement en vertu de la loi phonétique de fortition assimilatoire évoquée plus haut, qu'il s'agisse d'un cas de *sai-sios* ou pas. Autrement dit, tous les cas de fortition observés à la jonction entre deux morphèmes ne relèvent pas nécessairement de l'opération morphologique *sai-sios*, comme dans les exemples suivants :

- | | | |
|---------|--------------------|--------------------|
| (36) a. | /pap/ + /kaps/ | [papʷk'apʷ] |
| | « riz » + « prix » | « frais de repas » |

Le type de composition présenté en (36), du type [N de N] entraîne fréquemment l'apparition d'un *sai-sios*, et il n'est donc pas interdit d'analyser cet exemple comme tel. Cependant, la succession des deux obstruantes /p/ + /k/ fait que *sai-sios* ou pas, la fortition de /k/ est ici obligatoire.

- | | | |
|---------|-------------------|------------------------|
| (37) a. | /cɔbɔk/ + /cɔbɔk/ | [cɔbɔkʷc'ɔbɔkʷ] |
| | | « à grands pas lents » |

¹⁰ La réalisation phonétique du morphème « feuille » est [ip'] dans sa forme indépendante. Elle s'explique par l'effacement obligatoire d'un /n/ sous-jacent avant la voyelle *i* et la semi-consonne *j* en initiale absolue :

/n/ → 0 / #__ [+palatal].

Dans ce dernier exemple en revanche, il ne s'agit pas d'un *sai-sios* au sens strictement morphologique du terme, mais d'une simple fortition assimilatoire. En effet, comme on le verra bientôt, la reduplication constitue en coréen l'une des contraintes fortes bloquant l'apparition du *sai-sios*.

La fortition d'une obstruante et la gémination d'une nasale constituent les cas typiques et les plus productifs du *sai-sios*. Les grammaires signalent cependant quelques exemples d'apparition d'un *t* épenthétique entre deux morphèmes entrant en composition, dans un contexte V__V. Ce *t* intervocalique, qui correspond dans la graphie à un <s>, pourrait laisser penser que la forme phonologique du *sai-sios* pourrait être /t/.

- (38) a. /u/ + /os/ [udotʷ]
 « dessus » + « vêtement » « veston »

Nous considérerons que ces cas, très peu nombreux, sont fondés sur l'analogie ou l'hypercorrection. Ce type d'épenthèse avant voyelle ne se produit d'ailleurs qu'après les morphèmes *u* « dessus », *ui* « dessus », *jo* « matelas coréen », et *hipu* « beau-père » (Kang 2000). Il n'en sera pas tenu compte ici.

Mais tout comme le *rendaku* japonais, l'apparition du *sai-sios* coréen paraît largement aléatoire.

3.1.2. Caractère aléatoire du *sai-sios*

Le caractère aléatoire du *sai-sios* ressort de l'examen des exemples suivants :

- (39) a. /pul/ + /koki/ [pulgogi] *[pulk'ogi]
 « feu » + « viande » « viande grillée »
- mais
- b. /mul/ + /koki/ [mulk'ogi] *[mulgogi]
 « eau » + « viande » « poisson »
- c. /malu/ + /paŋ/ [marubaŋ]
 « sol, crête » + « pièce » « pièce à plancher de bois »
- mais
- d. /malu/ + /tɛ/ [marut'ɛ]
 « sol, crête » + « support » « poutre faîtière »
- e. /pan/ + /tal/ [pandal]
 « demi » + « lune » « demi-lune »
- mais
- f. /san/ + /tal/ [sant'al]
 « montagne » + « lune » « lune de montagne »

Rendaku en japonais et sai-sios en coréen

Parfois, la forme avec ou sans *sai-sios* est possible, soit avec un sens identique (40), soit avec deux sens ou deux emplois différents (41 à 43) :

- (40) a. /sai/ + /sios/ [sais'iot'] / [saisiot']
« intervalle » + « lettre s » « s intercalaire »
- (41) a. /hwe/ + /su/ [hwes'u]
« fois » + « nombre » « fréquence »
- mais
b. (/hwesu/) + /kwɔn/ [hwesugwɔn]
« (fréquence) » + « ticket » « ticket fréquence (= carte orange) »
- (42) (Sohn 1994)
a. /ce:sam/ + /kwa/ [ce:samgwa]
« 3e » + « partie, section » « 3e partie (d'un livre) »
- mais
b. /ce:sam/ + /kwa/ [ce:samk'wa]
« 3e » + « partie, section » « 3e section (d'une entreprise) »

(Il s'agit, en 42 a et b, des mêmes morphèmes, transcrits à l'aide des mêmes sinogrammes)

- (43) a. /namu/ + /pɛ/ [namube]
« bois » + « bateau » « bateau en bois »
- mais
b. /namu/ + /pɛ/ [namup'ɛ]
« bois » + « bateau » « bateau à bois »

3.1.3. Facteurs favorisant l'apparition du *sai-sios*

3.1.3.1. Le *sai-sios* apparaît de préférence dans les mots du lexique indigène

- (44) a. /pap/ + /kilis/ [pap'k'irit']
« riz » + « récipient » « bol à riz »
- b. /pom/ + /pi/ [pomp'i]
« printemps » + « pluie » « petite pluie de printemps »

On le rencontre moins systématiquement dans les composés sino-coréens. Lorsqu'il survient dans ce type de mots, ce sera plus volontiers dans des composés proches et familiers, souvent forgés en Corée (45 a), et / ou des composés dont le second constituant ne compte qu'une seule syllabe (Kim-Renaud 1975, Cho 1967 cité par Kim-Renaud 1975).

- (45) a. /lo/ + /ca/ [noc'a]
 « vieux » + « lettre » « le sinogramme 'vieux' »

mais

- b. /lo/ + /ca/ [noja]
 « vieux » + « Diminutif » « Lao Tseu »

Kim-Renaud (1975) signale également un exemple de *sai-sios* à l'initiale d'un morphème d'origine occidentale mais de tels cas semblent très rares :

- (46) a. /pata/ + /pulausi/ [padap'urausi]
 « mer » + « blouse »
pulausi « blouse » est un emprunt à l'anglais.

3.1.3.2. Après /l/

Lorsque le premier élément du composé sino-coréen se termine par /l/, la fortition se produit très facilement surtout si le second élément est monosyllabique. Selon Sohn (1994 : 486), cette fortition deviendrait même obligatoire si l'initiale du second élément est une obstruante coronale douce /s, c, t/ :

- (47) a. /pal/ + /tal/ [palt'al]
 « développement »
 b. /mil/ + /co/ [milt'o]
 « fabrication illicite »
 c. /pjɔl/ + /sil/ [pjɔls'il]
 « pièce séparée »

Lors d'une reduplication cependant, même si l'initiale est coronale, la fortition ne se produit jamais après /l/¹¹ :

- (48) a. /cɔl/ + /cɔl/ [cɔlɔl] *[cɔlc'ɔl]
 « ardent »

¹¹ Il est intéressant de noter qu'en (48), la règle de voisement de /c/, placé entre deux sonores, s'applique, aux dépens de la fidélité à la base, mais que la fortition ne s'applique pas. Dans ce cas de concurrence entre deux règles phonétiques (voisement inter-sonores et fortition post-latérale), c'est la règle de voisement inter-sonores, entraînant un voisement non-distinctif en coréen, qui s'applique.

3.1.4. Conditions de blocage du *sai-sios*

3.1.4.1. Dans les mots d'origine sino-coréenne (sauf cas de fortition assimilatoire et sauf après la consonne /l/)

- (49) a. /koŋ/ + /pu/ [koŋbu]
 « étude »
 b. /in/ + /kan/ [ingan]
 « être humain »

Les exceptions seront fréquemment relevées dans les composés sino-coréens de grande fréquence, ou renvoyant à des référents proches et familiers :

- (50) a. /sa/ + /kɔn/ [sak'ɔn]
 « évènement » + « item » « évènement »
 b. /han/ + /ca/ [hanc'a]
 « Chine » + « lettre » « caractère chinois »

3.1.4.2. Dans les composés à sens de coordination

- (51) a. /ma/ + /so/ [maso] *[mas'o]
 « cheval » + « boeuf » « boeuf et cheval »
 b. /pom/ + /kai/ [pomgail] *[pomk'ai]
 « printemps » + « automne » « le printemps et l'automne »

3.1.4.3. Dans les formes redoublées (onomatopées, idéophones)

- (52) a. /sokon/ + /sokon/ [sogonsogon] *[sogons'ogon]
 « (dire) furtivement »
 b. /paŋkil/ + /paŋkil/ [paŋgilbaŋgil] *[paŋgilp'aŋgil]
 « en souriant »
 c. /teŋ/ + /teŋ/ [teŋdeŋ] *[teŋt'eŋ]
 'bruit du gong'

(La forme avec double fortition [t'eŋt'eŋ] est également possible. On peut l'analyser comme une réduplication de /t'eŋ/.)

Les seuls exemples de réduplication à valeur de pluriel que nous ayons relevés remplissent les conditions pour une fortition de nature assimilatoire, comme en 53 b. Nous n'avons donc pu vérifier si le *sai-sios* s'appliquait ou non lorsque ces conditions ne sont pas remplies. La seule chose que nous pouvons dire est que la fortition assimilatoire s'applique dans ce type de composés, mais qu'elle n'y serait cependant pas obligatoire en débit lent (Kang Mi-Young, c.p.) :

- (53) a. /cəpək/ + /cəpək/ [cəbəkʰcʰəbəkʰ] ou [cəbəkʰcəbəkʰ]
 « à grands pas lents »
 b. /cip/ + /cip/ [cipʰcʰipʰ] ou [cipʰcipʰ]
 « maison » + « maison » « maisons »

3.1.4.4. Quand le deuxième élément fait plus d'une syllabe et que chacune de ces syllabes correspond à un morphème (composés sino-coréens)

- (54) a. /kipon/ + /kwənli/ [kibongwəlli]
 « fondamental » + « principe » « principe fondamental »
mais
 b. /kipon/ + /kwən/ [kibonkʰwən]
 « fondamental » + « droit » « droit fondamental »

La syllabe /kwən/ correspond en (54) a et b à un même sinogramme signifiant « droit ».

3.1.4.5. Dans les composés Nom + Verbe (Sohn 1994)

- (55) a. /non/ + /kali/ [nongari] *[nonkʰari]
 « rizière » + « labourer (forme Nom.) » « labour »
 b. /hɛ/ + /toti/ [hədɔji] *[hətʰɔji]
 « soleil » + « lever (forme Nom.) » « lever du soleil »
 c. /son/ + /capi/ [sonjabi] *[soncʰabi]
 « main » + « attraper (forme Nom.) » « poignée (de porte etc.) »

Kim Young-Youp (1990), cité par Kang (2000), fournit cependant plusieurs exemples qui contredisent cette règle :

- (56) a. /ton/ + /pəli/ [tonpʰɔri]
 « argent » + « gagner (forme Nom.) » « gagne-pain »
 b. /mul/ + /kupi/ [mulkʰubi]
 « eau » + « se courber (forme Nom.) » « méandre »

3.2. Autres propriétés des consonnes fortes en coréen

Les consonnes fortes du coréen ne servent pas seulement à manifester la présence d'un *sai-sios*. Ces consonnes présentent en effet d'autres propriétés spéciales. Un examen de ces caractéristiques permettra de mieux appréhender le phénomène du *sai-sios*, pour le saisir dans sa globalité.

3.2.1. Rareté à l'initiale des morphèmes indépendants

Les consonnes fortes, sont beaucoup moins fréquentes que les douces à l'initiale de mot (chiffres tirés de Yu Cai-Won 1985)¹².

k = 4768	k' = 1450	k ^h = 426
p = 3428	p' = 580	p ^h = 921
t = 3073	t' = 873	t ^h = 709
s = 3417	s' = 548	
c = 3132	c' = 568	c ^h = 1105

3.2.2. Statut graphique

Dans l'alphabet coréen, les consonnes fortes s'écrivent par répétition de la douce correspondante.

3.2.3. Développement secondaire

Inexistantes en coréen ancien, les consonnes fortes seraient apparues à partir du 12^e/13^e siècle. Elles résulteraient de la simplification de groupes consonantiques : CC -> C'. D'après Huh Woong (1985 : 397), elles n'avaient pas de fonction distinctive à l'origine.

(57)	12 ^e siècle	15 ^e siècle	20 ^e siècle
	/pɔsɔl/	/psɔl/	/s'al/
	« riz »	(Lee Ki-Moon 1972)	

(58) a.	/os/ + kwa/	[ok'wa]
	« vêtement » + « avec »	« et le vêtement »
b.	/hak/ + kjo/	[hak'jo]
	« étude » + « école »	« école »
c.	/cip ^h / /pul/	[cip'ul]
	« paille » + « feu »	« feu de paille »

3.2.4. Statut phono-pragmatique

Les consonnes fortes sont porteuses d'une connotation expressive à l'initiale. Ce phénomène de fortition a frappé de nombreuses formes originellement pourvues d'une consonne douce à l'initiale.

¹² Il s'agit de la fréquence des consonnes dans les 37491 mots coréens natifs figurant comme entrée du *Se hankil sac'on* [nouveau dictionnaire coréen], han'gil hak^hwe, hon'ca c^hulp^hansa, Seoul 1965.

- (59) a. */kucis-/ > /k'ucicta/
 « gronder »
 b. */kilh-/ > /skilh-/ > /k'ilhta/
 « bouillir »
 c. */sahʌl-/ > /ssahʌl-/ > /s'ɔlta/
 « couper »

Dans de tels exemples, la fortition exprimerait à l'origine une action plus violente et plus soudaine (Lee Ki-Moon 1972a : 124 ; 197 ; 207).

La fortition expressive constitue de nos jours encore un procédé productif de dérivation expressive et évaluative en coréen (60). Un large usage de ce procédé s'observe dans les onomatopées et les idéophones (61) :

- (60) a. /cokim/ / /c'okim/
 « un peu » « un peu, un tout petit peu (expressif) »
 b. /sokta/ / /s'okta/
 « être trompé » 'idem (expressif)'
 (61) a. /tantan/ / /t'ant'an/
 « dur » « très dur »
 b. /pantilili/ / /p'antilili/
 « d'aspect brillant » / « d'aspect très brillant »

3.2.5. Fréquence à l'initiale des noms de la faune et de la flore

Les consonnes fortes sont fréquentes à l'initiale des noms de la faune et de la flore :

- (62) a. /k'akcɔŋi/
 « cupule »
 b. /k'ac^{hi}i/
 « pie »
 c. /s'ali/
 « lespédèze »
 d. /k'ekuli/ / /kekuli/
 « grenouille »
 e. /p'ɔk'uki/
 « coucou »

3.2.6. Instabilité, variation

De nombreux doublets témoignent du statut instable des consonnes fortes à l'initiale :

Rendaku en japonais et sai-sios en coréen

- (63) a. /kamakwi/ / /k'amakwi/
 « corbeau » 'idem'
 b. /cokak/ / /c'okak/
 « morceau » 'idem'
 c. /koc^hu/ / /k'oc^hu/
 « piment » 'idem'

Beaucoup de ces fortitions ne sont pas relevées par les dictionnaires, mais s'entendent fréquemment à l'oral (Ramsey 1997). Les variations inter-dialectales sont également importantes (voir par exemple Kim Jŏŋ-cu 1991).

Nombre de ces caractéristiques rappellent celles des obstruantes sonores du japonais. La seule différence notable avec le japonais sur le plan structurel semble être l'absence de contraintes prévenant la cooccurrence de deux consonnes fortes dans un même morphème en coréen.

3.3. Nature morpho-phonologique du *sai-sios*

Le *sai-sios* est traditionnellement expliqué comme résultant de l'insertion d'un morphème /s/, correspondant étymologiquement à un ancien marqueur de génitif honorifique (Kim-Renaud 1975 : 167). Il aurait donc une origine lexicale.

Lee Sung-Nyong (1961) et Lee Ki-Moon (1972a : 120), entre autres, considèrent que l'insertion du *sai-sios* (quelle que soit la nature phonologique exacte de l'élément inséré) aurait pour fonction de créer une consonne forte. Pour eux, et de nombreux autres linguistes, il s'agirait d'un processus visant à renforcer la connexion des deux morphèmes tout en conservant au second son « identité ». Cette idée de la fortition permettant la préservation de la consonne initiale du second constituant de la composition est extrêmement répandue parmi les linguistes coréens (par exemple Huh 1968 : 392 ; 1973 : 335). Elle consiste à voir la fortition occasionnée par l'insertion du *sai-sios* comme une alternative à la sonorisation, cette dernière étant assimilée à un affaiblissement phonétique et phonologique. La fortition ne serait donc rien d'autre qu'une stratégie pour éviter la sonorisation dont l'apparition, rappelons-le, est automatique en coréen lorsqu'une obstruante douce se trouve entre deux segments sonants ; /nɛ/ « rivière » + /ka/ « bord » donnerait donc [nek'a] pour ne pas donner [nɛga].

Cette explication ne nous paraît pas entièrement convaincante étant donné que le *sai-sios* ne se produit pas uniquement avant les obstruantes, mais aussi, comme nous l'avons vu, avant les sonantes, où il se manifeste par une gémination. Par ailleurs, la sonorité n'étant pas distinctive en coréen - alors

que la fortition l'est - l'argument paraît faible, surtout venant de linguistes de sensibilité structuraliste comme Huh Woong par exemple.

Cette analyse traditionnelle est cependant plus ou moins reprise par l'ensemble des linguistes travaillant dans le cadre d'une phonologie linéaire, avec ici ou là des différences d'interprétation quant à la nature phonologique de l'élément inséré. Pour Kim Cin-Wu (1970) et Lee Sung-Nyong (1961), c'est l'élément ? qui serait inséré. Pour Kim-Renaud (1974) ou Ahn (1985), le segment inséré serait le segment /t/ ; la fortition serait alors contingente et relèverait du type assimilatoire. On aurait donc une dérivation du type suivant :

- (64) /san/ + /kil/
 /san t kil/ insertion de /t/
 /san t k'il/ fortition assimilatoire (*Post Obstruent Tensing*)
 /san k'il/ simplification du groupe consonantique
 « montagne » + « chemin » = « chemin de montagne »

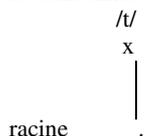
La plupart des travaux non-linéaires rompent avec l'hypothèse que le *sai-sios* est un segment (ou un phonème) au sens mélodique du terme, et préfèrent voir le *sai-sios* comme un phénomène d'ordre prosodique. Pour Cook (1987), Kim Sun-hee (1990), Lee Sechang (1994), Han (1996), le *sai-sios* consiste en une gémination. Les arguments sont convaincants. L'un d'eux est constitué par le fait que dans une composition dont le second constituant commence par une voyelle, aucun segment tel que /s/, /t/ ou /ʔ/ n'est jamais inséré. (Les exceptions apparentes, comme l'exemple (38) ci-dessus restent très marginales et sont pour Cook 1987 le résultat de formations analogiques.) Des données de phonétique expérimentale viennent appuyer ce type d'analyse (Han, 1996). Pour cette dernière, la fortition, qu'elle soit due à l'apparition du *sai-sios* ou non, est analysée comme une spécification de tension reliée à deux positions squelettales. Pour Kim Sun-hee (1990) et Lee Sechang (1994), une consonne tendue n'est rien d'autre sur le plan phonologique qu'une consonne douce associée à deux positions squelettales. Le *sai-sios* serait un « suffixe adnominal » représenté par un X vide, entraînant la fortition d'une obstruante ou la gémination d'une nasale, mais restant sans effet sur une voyelle (Lee Sechang 1994) de même que sur la consonne /h/, qui ne peut être géminée en coréen, et avant laquelle on ne relève aucun exemple de *sai-sios*.

C'est l'analyse à laquelle nous souscrivons pour l'interprétation phonologique des consonnes fortes du coréen. Outre les arguments qui viennent d'être cités, cette interprétation permet d'unifier le traitement du phénomène *sai-sios* pour les sonantes et les obstruantes : il s'agit dans un cas comme dans l'autre d'une gémination.

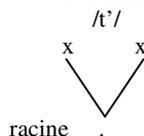
Les consonnes fortes du coréen sont donc des consonnes à structure complexe, constituées de deux positions squelettales associées à un segment :

(65)

a. Consonnes douces

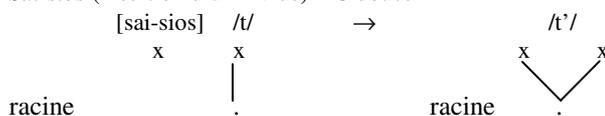


b. Consonnes fortes



Le phénomène *sai-sios* consiste en l'insertion d'une position vide :

(66) *Sai-sios* (insertion d'un x vide) + C douce



4. Pour conclure

A l'issue de ce relevé descriptif de la morpho-phonologie du *rendaku* et du *sai-sios*, une constatation s'impose : les phénomènes en question sont extrêmement difficiles à délimiter dans chacune des deux langues. La phonétique et la phonologie ne sont pas seules concernées. On doit se tourner vers la sémantique, la morphologie, la syntaxe ou la lexicologie pour rendre compte - avec plus ou moins de bonheur - de la variété des cas rencontrés. Mais les exceptions demeurent nombreuses, et les conditions de blocage multiples, ainsi que nous avons essayé de le montrer. Par ailleurs, la dimension diachronique de la variation est également à prendre en compte. Cependant, au-delà des irrégularités ponctuelles, on a cherché à montrer que plusieurs des conditions d'application ou de non-application se retrouvent dans chacune des deux langues. Le jeu de la variation est donc, d'une certaine manière, contraint.

Ce qu'il importe d'abord de noter, c'est que cette variation est du même ordre, mais d'ampleur et de couverture différente, qu'elle s'observe entre deux formes concurrentes à l'intérieur d'une même langue, ou entre deux sous-phénomènes, chacun envisagé au sein de sa langue respective. La différence de langue ne fait qu'amplifier le phénomène de variation, mais très probablement, celui-ci est inhérent aux procès morpho-phonologiques et sémantico-syntaxiques en cause, en raison des contraintes qu'il met en jeu. On a toutes les raisons de penser que celles-ci sont, à peu de choses près, identiques, mais que leur degré d'application résulte du fait qu'elles sont différemment ordonnées dans les deux langues, et qu'en outre, certaines contraintes au moins sont également, dans chacune des langues, partiellement ordonnées (*cf.* Anttilla et Cho 1998). Manifestement, on se trouve face à des cas d'interaction entre des contraintes phonétiques de bonne formation et des contraintes de

correspondance aux structures phonologique et morphologique, mais aussi aux structures lexicales, sémantique et syntaxique.

Tout d'abord, faut-il le rappeler, le *sai-sios*, comme le *rendaku*, sont des phénomènes de jonction, se produisant à la frontière entre deux morphèmes indépendants lors d'une composition. Ils fonctionnent comme des marqueurs de connexion. Tous deux affectent la consonne initiale du second composant, qui subit une fortition ou gémination (*sai-sios*) ou bien une sonorisation (*rendaku*). Ils relèvent donc d'abord de facteurs morpho-phonologiques. Leur apparition est conditionnée avant tout par la présence d'un certain type de segment (obstruante sourde en japonais / obstruante douce ou nasale en coréen) dans une certaine position (l'initiale du second élément). Mais, si cette condition est nécessaire, elle n'est pas suffisante. Des paramètres morphologiques, sémantiques, syntaxiques, et lexicaux (degré de lexicalisation et origine du morphème) pèsent aussi très lourdement sur leur apparition.

Rendaku et *sai-sios* peuvent être vus comme des marques d'une connexion forte entre deux éléments lexicaux. Ils signalent l'existence d'une hiérarchie entre les deux : le premier constituant est dépendant du second (relation modifieur / modifié). C'est la raison pour laquelle les composés par coordination ou les reduplications idéophoniques ne sont pas soumis au *rendaku* / *sai-sios*. La présence d'un *rendaku* ou d'un *sai-sios* témoigne également du degré de lexicalisation avancé du composé : plus celui-ci sera fréquent et senti comme constituant une entité lexicale à part entière, plus il aura de chance de présenter un *rendaku* ou un *sai-sios*. Leur présence reflète également le degré d'intégration lexicale de la composition résultant de la concaténation de deux morphèmes : les cibles privilégiées du *rendaku* et du *sai-sios* sont d'abord les mots natifs japonais ou coréens, puis les emprunts au chinois, et enfin, très marginalement, les emprunts à des langues occidentales. Cependant, des paramètres phonétiques peuvent expliquer des transgressions à ces principes : la consonne /N/ en japonais, /l/ en coréen, peuvent favoriser l'apparition d'un *rendaku* / *sai-sios* même dans des composés d'origine chinoise.

Il est intéressant de noter que les altérations phonologiques en cause (fortition, gémination, sonorisation) sont généralement décrites comme ne survenant pas à l'initiale dans leur langue respective, du moins dans des états plus anciens de celles-ci, ou qu'elles y sont fortement marquées. En coréen et en japonais moderne, les consonnes fortes / sonorisées présentes à l'initiale d'un morphème indépendant résultent toujours d'un développement secondaire, et elles sont, en outre, fréquemment expressives dans cette position.

Autre similitude : en coréen comme en japonais, l'apparition du *sai-sios* / du *rendaku*, trahit, selon certains linguistes, la présence ancienne d'une particule de détermination à valeur honorifique au départ, *s* en coréen, *no* en

japonais, au moins dans certains cas. L'existence de telles particules, il faut le préciser, est attestée de manière indépendante dans chacune des deux langues. On touche là au problème du changement et de l'évolution linguistiques. Il est pour le moins troublant de constater une similitude dans la fonction des morphèmes supposés à l'origine de certaines occurrences de *rendaku* et de *sai-sios*.

L'hypothèse que ces particules *s* et *no* (ainsi que les particules *ni* et *de* en japonais) sont présentes dans la structure syntaxique du composé permettrait d'expliquer l'apparition du *rendaku* et du *sai-sios* dans un certain nombre de cas, et surtout, leur non apparition, par exemple dans les composés [Verbe + Verbe], dans les composés [Nom + Verbe] en coréen, et certains composés [Nom + Verbe] en japonais où la particule effacée serait *wo* (marque d'Objet). Dans ces cas-là, il n'existe aucune raison de supposer la présence, soit étymologique, soit sous-jacente, des particules déterminantes *no* et *s*.

Venons-en maintenant à la structure phonologique des consonnes fortes en coréen et des obstruantes sonores en japonais. Il semble en effet que le *sai-sios* et le *rendaku* ne peuvent être saisis dans leurs ressorts profonds sans un retour sur les propriétés phonologiques des consonnes fortes en coréen et des obstruantes sonores en japonais.

Pour les premières, on a souscrit à l'idée qu'elles correspondaient au niveau de leur représentation phonologique à des géminées. Il se trouve d'ailleurs que le *sai-sios* se traduit par la fortition OU par la gémination dans le cas des nasales.

Pour le japonais, l'analyse proposée a consisté à interpréter les obstruantes voisées comme des consonnes à structure interne complexe, associées à deux noeuds-racine, dont l'un, provenant d'une ancienne nasale, comporte une spécification de nasalité dont l'implémentation phonétique, après la perte du X de la nasale originelle, se ferait par la présence d'un voisement. L'autre serait relié aux spécifications qui sont celles de la consonne obstruante (lieu, mode, etc.).

Les consonnes manifestant la présence d'un *rendaku* / *sai-sios* sont donc, selon nos analyses, des consonnes d'origine secondaire. C'est d'ailleurs ce que reflète leur statut graphique dans les deux systèmes d'écriture, *kana* en japonais, *hangul* en coréen, et leur statut phonopragmatique lié à l'expressivité.

Ces analyses sont compatibles, et, même, redonnent de sa pertinence à l'hypothèse de l'origine morphémique du *sai-sios* et du *rendaku*, qui seraient issus de l'insertion d'un morphème de détermination, même si l'origine morphémique ne suffit pas à expliquer tous les cas. On peut penser que ce morphème n'a subsisté que sous la forme d'une position mélodique dans le cas du coréen, et d'un noeud-racine auquel est relié une spécification de nasalité (elle-même réinterprétée comme un voisement) en japonais.

Laurence Labrune

Dans les deux cas, on a donc affaire à des consonnes à structure complexe, lourde, puisque associées à deux positions squelettales (C fortes) ou à deux noeuds-racine (C sonores).

On remarquera à ce propos que la gémination est également attestée en japonais comme alternant occasionnellement avec le *rendaku*, et présentant exactement la même fonction que lui.

Ces données constituent indiscutablement un défi pour les théories phonologiques. Un traitement unifié du *rendaku* et du *sai-sios* devrait être à même d'intégrer, et idéalement d'expliquer, ces multiples facettes du problème.

Références bibliographiques

- Ahn Sang-cheol (1985), *The Interplay of Phonology and Morphology in Korean*, Doctorat de l'Université de l'Illinois.
- Angoujard, Jean-Pierre (1997), *Théorie de la syllabe*, Paris, CNRS Editions.
- Anttila, Arto & Young-mee Yu Cho (1998), « Variation and change in Optimality Theory », in *Lingua* 104, pp. 31-56.
- C^hoi Hjɔŋ pɛ (1972) (1^{ère} éd. 1929), *ulimalpon*, Seoul, cəŋim munhwasa.
- Cən c^həl-uŋ (1990), « Sai sios » in *kukɔ jɔŋku ɔti k'aci wassna*, Seoul, toŋac^hulp^hansa, pp. 186-194.
- Chung Kook (1980), *Neutralization in Korean, a Functional View*, Thèse de doctorat, Austin, Université du Texas.
- Clements, G. N & Elizabeth V. Hume (1995), « The internal organization of speech sounds », in *The Handbook of Phonological Theory*, John A. Goldsmith (éd), Blackwell, Oxford, pp. 245-306.
- Cook Eung-do (1987), « Sai sios is a geminated consonant », in *Harvard Studies in Korean Linguistics II*, Cambridge, pp. 360-366.
- Han Jeong-im (1996), « Perception of Korean tense consonants : evidence for a geminate analysis of tense consonants », in *Japanese Korean Linguistics*, vol 5, Stanford, Stanford University Press, pp. 407-425.
- Hirano Takanori (1974), « Rendaku no kisokusei to kigen », *Bungaku Kenkyū* 71-3.
- Huh Woong (Hɔ uŋ) (1968), *kukɔ imunlon*, Seoul, cəŋimsa.
- Huh Woong (Hɔ uŋ) (1973), *Kukɔhak sinkaŋ*, Seoul.
- Huh Woong (Hɔ uŋ) (1985), *Kukɔ imunhak*, Seoul, semunhwasa.
- Itô Junko. & A. Mester (1986), « The phonology of voicing in Japanese : theoretical consequences for morphological accessibility », in *Linguistic Inquiry* 17-1, pp. 49-73.
- Itô Junko, A. Mester & J. Padgett (1995), « Licensing and underspecification in Optimality Theory », in *LI* 26-4.
- Jôo Hakutarô (1977), « Nihongo no on'in », *Nihongo* 5, Tôkyô, Iwanami.
- Kang Mi-Young (2000), *Interaction entre la morphologie et les conditions lexicales et phonologiques du coréen*, Thèse de doctorat, Université Paris 7.
- Kim Cin-wu (1970), « Boundary phenomena in Korean », in *Papers in Linguistics*, 2-1, pp. 1-26.
- Kim Young-Youp (1990), *Voicing and tensification in Korean : a multi-face approach*, Seoul, Hanshin.
- Kim Jɔŋ-cu (1991), *Kukɔsa jɔŋku : ɔtu caimkun*, Seoul, toŋa dehak c^hulp^hansa.
- Kim Sun-hee (1990), *Phonologie des consonnes en coréen*. Thèse de doctorat, Paris, EHESS.

- Kim-Renaud.Young-Key (1975), *Korean Consonantal Phonology*. Thèse de doctorat de l'Université de Hawaï publiée, Seoul, t^hapc^hulp^hansa.
- Komatsu Hideo (1981), *On'in* in *Nihongo no sekai*, vol. 7, Tôkyô, Kôdansya.
- Labrune, Laurence (1997), « Nihongo no rendaku to kankokugo no sai sios », ms, Tsukuba, Université de Tsukuba.
- Labrune, Laurence (1998), « Les consonnes voisées (*dakuon*) dans la phonologie du japonais et l'histoire de leur représentation graphique », in *Japon pluriel 2, Actes du 2^{ème} colloque de la Société française des études japonaises*, sous la direction de J.-P. Berthon et J. A. Kiburz, Arles, Philippe Picquier, pp. 295-304.
- Lee Ki-moon (I Ki-mun) (1972a), *kukɔsi hɛsɔl*, Seoul, t^hapc^hulp^hansa.
- Lee Ki-moon (I Ki-mun) (1972b), *kukɔimunsɔ ii jɔŋku*, Seoul, *kukɔhakwe*.
- Lee Sechang (1994), « Neutralisation and tensification in Korean », in *Japanese Korean Linguistics*, vol. 4, N. Akatsuka (éd), Stanford University, pp. 511-520.
- Lee Sung-Nyong (I Sur-njɔŋ) (1961), *cuŋse kukɔ munpɔp*, Seoul : iljumunhwasa.
- McCarthy, John, & Alan Prince (1997), *Faithfulness and Identity in Prosodic Morphology*, Université du Massachussets à Amherst et Université Rutgers.
- Okumura Mituo (1980), « Rendaku », in *Kokugogaku Daijiten*, Kokugo Gakkai (éd), Tôkyô, Tôkyôdô syuppan, pp. 925-926.
- Piggott, Glyne (1992), « Variability in feature dependency: the case of nasality », in *Natural Language and Linguistic Theory* 10, pp. 33-78.
- Piggott, Glyne & Harry van der Hulst (1997), « Locality and the nature of nasal harmony », in *Lingua* 103, pp. 85-112.
- Ramsey, Robert S. (1977), « S clusters and reinforced consonants », in *Papers in Korean Linguistics*, Columbia, Hornbeam Press, pp. 59-66.
- Satô Hirokazu (1989), « Hukugôgo ni okeru akusento kisoku to rendaku kisoku », *Nihongo to nihongo kyôiku II Nihongo no onsei - on'in (1)*, Tôkyô, Meizi Syoin, pp. 233-265.
- Sohn Ho-Min (1994), *Korean*, Londres, Routledge.
- Takayama Mitiaki (1992), « Seidaku syokô », in *Nihongo Ronkyû 2 Kôten Nihongo to zisyo, Kenkyû Sôsyô*, Tôkyô, Izumi Syoin, pp. 17-56.
- Takayama Tomoaki (1995), « Sokuon ni yoru hukugô to takuritu », *Kokugogaku* 182, pp. 15-27.
- Takayama Tomoaki (1998), « Syakuyôgo no rendaku - kôonka ni tuite (1) », *Tukuba Daigaku Tôyô gengo bunka no ruikeiron tokubetu purozyekuto kenkyû hôkokusyo*, pp. 375-386.
- Toyosima Masayuki (1992), « Dakuon hôsoku », *Sanseidô bukkuretto*, mars, n° 97, pp. 84-89.

Laurence Labrune

- Yamaguchi Yoshinori (1988), « Kodaigo no hukugôgo ni kansuru iti kôsatu », in *Nihongogaku* 7-5, pp. 4-12.
- Yu Cai-won (1985), *uli mal jôksun sacôn*, Seoul, cõnimsa.
- Vance, Timothy J. (1982), « On the origins of voicing alteration in Japanese consonants », in *Journal of the American Oriental Society* 102-2, pp. 333-341.
- Vance, Timothy J. (1987), *An Introduction to Japanese Phonology*, Albany, State University of New York Press.